

CENTRALES VILLAGEOISES DU PAYS D'ARLES



LETTRE DE NOUVELLES N°6

ÉDITO DU CONSEIL DE GESTION

**PARI GAGNÉ : 100 ACTIONNAIRES
2020 : OBJECTIF PRODUCTION !**



Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour une nouvelle année économe en énergie grâce aux efforts de chacun. En préalable à l'exposé de la situation des Centrales Villageoises du Pays d'Arles en ce début d'année 2020, nous tenons à exprimer notre vive reconnaissance et nos remerciements à tous les partenaires qui nous aident depuis l'ébauche du projet voilà trois ans : Jean-Michel Servant et Jean-Michel Bostetter nos parrains des Centrales Villageoises du Pays d'Aigues, Julien Brinet chef de projet du plan climat air énergie au Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles (qui vient de renforcer de façon conséquente son actionnariat), Jacky Picquet maire de Saint-Pierre de Mézoargues, Jacques Tardif président directeur général du groupe Tec Investissements, Noémie Poize chargée de mission à la Région Auvergne Rhône-Alpes, Jean Rapenne directeur général responsable du développement de La Compagnie des Énergies et des Territoires, Pierre Vétillart adjoint au maire d'Arles délégué à la transition écologique et énergétique, David Grzyb, conseiller municipal d'Arles chargé de l'urbanisme, l'aménagement du territoire et le développement économique, président de la SEMPA et vice-président d'ACCM.

Nous remercions également la région Sud, qui vient de nous annoncer l'attribution de la totalité de la subvention que nous avions demandée !

Et nous vous remercions enfin vous, actionnaires et sympathisants, de cette belle aventure collective que vous suivez avec attention.

DATE IMPORTANTE

lundi 27 janvier à 18h30 : conseil de gestion au siège de CVPARL 5 rue Henri Barbusse à Arles – Les actionnaires et sympathisants qui souhaitent y assister sont les bienvenus (merci de signaler votre venue).

Évolution de notre choix de toitures :

Nous avons hélas dû renoncer à la toiture de l'église de la Sainte-Famille avenue de Stalingrad à Arles, en raison de l'avis finalement négatif de l'architecte des bâtiments de France, qui a mis en avant le caractère patrimonial de l'architecture de ce bâtiment (œuvre de Pierre Vago). Nous le regrettons, et profitons de cette lettre de nouvelles pour exprimer notre gratitude envers nos interlocuteurs de la paroisse pour leur soutien et leur confiance.



Bonnes nouvelles en revanche concernant les trois écoles de la commune d'Arles que nous avons incluses dans notre étude de faisabilité (école maternelle de Salin de Giraud, écoles de Raphèle et Gîmeaux) : l'Appel à Manifestation d'Intérêt a été lancé par la Ville et nous avons été retenus.

Déclarations préalables :

Nous avons obtenu le feu vert à nos déclarations préalables pour l'ancienne cave coopérative de Saint-Pierre de Mézoargues et pour l'entreprise Tec Industries à Saint-Rémy de Provence. Pour l'immeuble de la SAMPA au 36 rue Monge à Arles, le délai de réponse de l'administration court jusqu'au 9 février 2020.



Les études de structure :

Bonnes nouvelles également concernant Tec Industries et l'immeuble Sampa des 8-10 bis avenue de Tassigny à Arles : aucun renforcement de charpente n'est nécessaire.



CVPARL acteur du territoire :

Le 15 novembre, nous avons signé le Contrat de Transition Écologique, sous l'égide du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles (PETR).

Ce contrat sur 3 à 4 ans, soutenu par l'État, comporte trois objectifs : « 1. démontrer que l'écologie est un moteur de l'économie et qu'elle peut créer des emplois locaux. 2. agir avec tous les acteurs du territoire qu'ils soient publics ou privés. 3. accompagner de manière opérationnelle notamment les éventuelles situations de reconversion. »

Quatre domaines ont été ciblés : production d'écomatériaux, valorisation énergétique de la biomasse, valorisation du potentiel solaire, économies et préservation de la ressource en eau.

Cette démarche nous permet d'être identifiés pour de futurs projets dans le domaine de la valorisation du potentiel solaire. Des contacts ont déjà été pris avec le Parc Naturel Régional des Alpilles et l'association des Marais du Vigueirat.



L'association Les amis des Marais du Vigueirat a fait appel à CVPARL pour appui et apport de renseignements dans le cadre d'un nouveau projet d'ombrières photovoltaïques sur leur parking. Une rencontre le 6 décembre 2019 a permis un premier contact avec cet acteur local exemplaire en matière de transition écologique et énergétique, et de faire déjà des propositions d'amélioration de l'existant.



L'actionnariat citoyen :

Nous avons atteint le seuil du centième actionnaire, un résultat qui donne tout son sens à notre démarche dont le cœur est la mobilisation individuelle !

100

Non seulement nous devenons des producteurs d'énergie renouvelable, mais nous nous engageons à favoriser les économies d'énergie. NB: nous pouvons encore accepter des souscriptions – 100 euros l'action – jusqu'à l'établissement de notre dossier de demande de prêt qui prend un peu plus de temps que prévu. N'hésitez pas à nous contacter.

Favoriser les économies d'énergie :

Pour favoriser les économies d'énergie, une action devrait être proposée à tous les actionnaires. La méthode va être définie avec le PETR et l'Espace Info Energie. L'action proposée consisterait à inviter l'ensemble des actionnaires (personnes physiques) à rencontrer l'Espace Info Énergie pour faire un état des lieux énergétique succinct de son logement, connaître les aides possibles et éventuellement planifier des travaux (surtout si des travaux sont déjà envisagés). A l'issue, s'il ressort que plusieurs personnes souhaitent engager des travaux similaires (par exemple 10 actionnaires souhaitant isoler leur toiture), une mutualisation de commande pourrait être envisagée dans l'espoir d'obtenir un prix plus avantageux. Julien Brinet se propose d'être présent au prochain conseil de gestion afin que nous puissions échanger et affiner cette idée. Plus d'infos dans la prochaine lettre.



Appel à compétences :

Nous entamons un trimestre où nous devons mener à terme nos démarches bancaires et déposer un dossier de demande de prêt dans un organisme bancaire. Si un/e de nos lecteur/trice a des compétences dans les relations avec les banques pour rencontrer des chargés de clientèle, comparer des offres de prêts, négocier des taux, son aide nous serait très précieuse. Nous avons besoin rapidement et ponctuellement d'une personne "ressource". Nous la remercions de nous écrire à paysdarles@centralesvillageoises.fr. Merci d'avance.

**BONNE ANNEE
2020**

Le conseil de gestion de la CVPARL



Infos pratiques : bulletin de souscription joint - n'hésitez pas à demander des précisions à paysdarles@centralesvillageoises.fr - 04 88 65 21 24
notre site <http://paysdarles.centralesvillageoises.fr>
notre Facebook : www.facebook.com/centralesvillageoisesdupaysdarles

@VirginieOvessianPhotographic

CVPARL
Code SIRET 835 074 618 00017
5 rue Henri Barbusse 13200 Arles - 04 88 65 21 24